

# COMPAGNIE DU MONT BLANC CHAMONIX

---

**INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...INFO...**

---

Madame, Monsieur,

Suite à une évolution de la réglementation des téléphériques survenue en décembre 2004, tous les câbles porteurs des téléphériques des Grands-Montets devaient en 2006, au niveau de leurs appuis sur pylônes être soumis à deux contrôles consécutifs (le premier, en application du règlement précédent et le second, pour mise en oeuvre du nouveau règlement).

Pour anticiper les conséquences d'une détection de défaut, le premier contrôle effectué par un organisme agréé et dont la préparation est bien maîtrisée par les techniciens des Grands-Montets a été réalisé dès la fin de saison 2005-2006, du 10 au 12 mai 2006. Ce contrôle n'a révélé aucun signe de défaut.

Le second contrôle, plus compliqué et risqué puisqu'il impose le soulèvement des câbles sur les pylônes, a été préparé durant l'été et réalisé du 18 au 27 octobre 2006 par le même organisme de contrôle avec l'assistance d'une société de montage spécialisée.

Alors que ce contrôle ne devait que confirmer le résultat du précédent, des défauts internes ont été constatés. Pour quantifier les désordres internes une technologie de radiographie a alors été mise en œuvre permettant de conclure que deux câbles du premier tronçon n'étaient plus conformes aux critères réglementaires.

Après des échanges avec les autorités de contrôle et différents fournisseurs Européens de câbles de téléphérique une solution de fourniture de câble neuf a été trouvée avec la société Tréfileurope moyennant des dispositions de production exceptionnelles.

Ainsi, la Direction de la Compagnie du Mont-blanc a décidé d'opérer le remplacement nécessaire avant les vacances de Noël plutôt que de prendre le risque de maintenir en service les câbles et s'exposer à un arrêt complet de l'installation en cours de saison. En effet, la poursuite de l'exploitation avec les câbles actuels aurait nécessité l'accord des services de contrôles, se serait accompagnée d'une surveillance imposant deux jours de fermeture par mois et de l'arrêt immédiat de l'exploitation à la moindre évolution détectée.

Le calendrier de l'opération en cours de finalisation devrait permettre une mise en service du téléphérique aux alentours du 20 Décembre.

Compte tenu de cette situation, nous vous assurons que toutes nos équipes sont mobilisées pour permettre, dès que les conditions de neige le permettront, l'ouverture de nos autres sites de ski.

Dans l'attente des premières neiges,  
Cordiales salutations,

La Direction Technique

**Pour toute information**

Tél : +33 (0)4 50 53 22 75 ou [www.compagniedumontblanc.com](http://www.compagniedumontblanc.com)